

# GUIDE DE L'ÉVALUATION – LYCEE LA MERCI LITTORAL

## NIVEAU SECONDE

### LES PRINCIPES

Ce guide de l'évaluation concerne l'année de seconde du parcours de l'élève au lycée. Il donne un cadre sur l'organisation de l'évaluation dans l'établissement. Enfin, il présente les critères pour l'orientation en année supérieure.

Il s'inscrit dans le cadre de la réforme du lycée et suit les directives du BO du 29 juillet 2021 relatif à l'évaluation.

Au sein de ce guide, seront évoquées les différentes modalités d'évaluations du niveau pour l'ensemble des matières.

**Ce guide a pour but d'aider l'élève à comprendre les critères des évaluations pour chacune des matières. Il vise, également, le respect le plus strict de l'égalité de traitement entre les élèves.**

Afin que chaque élève puisse progresser sereinement et avec des objectifs clairs, voici les modalités de cette organisation.

### LES MODALITES GENERALES

#### LA CLASSE DE SECONDE

##### **1 - LES EVALUATIONS**

Dans chaque discipline, **au moins 4 évaluations** de différents types et de différents coefficients seront programmées **par semestre** (sauf cas spécifique lié à la particularité de la discipline).

Au cours de l'année scolaire, des évaluations seront programmées sur des temps dédiés, dans l'emploi du temps des élèves.

##### **3 - L'ASSIDUITE AUX EVALUATIONS**

La présence aux évaluations est obligatoire.

Un élève qui n'est pas présent à une évaluation et qui n'aurait pas le nombre de notes attendu par discipline et par semestre, sera convoqué à une ou plusieurs séances de rattrapage, sur une plage horaire fixée par l'établissement.

Il y aura 2 temps de rattrapage par semestre.

La présence à cette séance de rattrapage sera obligatoire. Toute absence sera sanctionnée. La note de 0 sera automatiquement attribuée (sauf cas de force majeure).

### **3 - LE CALCUL DE LA MOYENNE SEMESTRIELLE ET ANNUELLE**

A la fin du semestre, un bulletin est édité. Pour chaque matière, il reprend la moyenne semestrielle de l'élève.

**La moyenne annuelle de l'élève se calcule de la manière suivante :**

$$\text{Moyenne annuelle} = (\text{Moyenne S1} + \text{Moyenne S2}) / 2$$

Chaque matière est coefficientée :

**Tableau des coefficients par matière :**

<b>Coefficient 4</b>	Français, Mathématiques, LVA, LVB, Histoire-géographie, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-chimie, Sciences Economiques et Sociales, Education physique et sportive
<b>Coefficient 2</b>	Sciences Numériques et Technologie, Enseignement moral et civique
<b>Coefficient 1</b>	Option(s)

### **4 - LE PASSAGE EN CLASSE DE PREMIERE**

**Le passage en classe de 1<sup>e</sup> générale et technologique** s'appuie sur la moyenne annuelle de l'élève qui doit être supérieure ou égale à 10/20, sur les compétences de l'élève et l'avis du conseil de classe.

**A la fin de l'année de 2<sup>nde</sup>, un élève qui souhaite passer en 1<sup>e</sup> générale,** devra choisir 3 enseignements de spécialité. Pour que ces choix soient validés par le conseil de classe de fin d'année, une moyenne annuelle de 12/20 dans 2 des 3 matières correspondantes aux spécialités demandées est recommandée.

#### **Tableau des correspondances**

<b>Matière de la classe de 2<sup>o</sup></b>	<b>Spécialité ou filière associée en classe de 1<sup>o</sup></b>
Mathématiques	Mathématiques
Sciences de la Vie et de la Terre	Sciences de la Vie et de la Terre
Physique-chimie	Physique-chimie
Sciences Economiques et Sociales	Sciences Economiques et Sociales
Anglais	Langues Littérature et Cultures Etrangères Anglais
Histoire-géographie	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Français	Humanités, Littérature et Philosophie
Option Théâtre *	Art Théâtre
Sciences Economiques et Sociales	1 <sup>o</sup> STMG **

\*Pour demander l'Art Théâtre, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'option Théâtre en classe de 2<sup>o</sup>

\*\* Pour la filière STMG, les résultats des Sciences Economiques et Sociales, ainsi que les compétences propres à la filière, seront pris en compte dans la décision d'orientation.

## LA GESTION DE LA FRAUDE

S'agissant des évaluations qui sont organisées au sein de l'établissement et qui ne relèvent pas d'épreuves nationales, tout élève pris en situation de fraude ou de tentative de fraude fera l'objet d'une double sanction :

- Sanction dans la note attribuée à l'évaluation + sanction disciplinaire pour non-respect du règlement intérieur.

S'agissant des épreuves nationales passées par les élèves des classes de première et terminale, la gestion des situations de fraude pour la voie générale et la voie technologique est prévue par les dispositions des articles D.334-25 à R.334-35 du Code de l'éducation.

## LES DISPOSITIFS PARTICULIERS

### **Elèves ayant un trouble de l'apprentissage**

Les élèves ayant des troubles de l'apprentissage pourront bénéficier d'aménagements aux évaluations conformément au PAP mis en place et validé en début d'année (Plan d'Aménagement Particulier). Il sera laissé aux enseignants la liberté de décider des modalités exactes de mise en oeuvre de ces aménagements sur leurs évaluations, et le soin de les expliciter aux élèves.

### **Elèves allophones**

La gestion des élèves allophones est traitée par les CASNAV.

Merci de leur adresser vos demandes : [casnav34@ac-montpellier.fr](mailto:casnav34@ac-montpellier.fr)

Pour information, les élèves allophones scolarisés en France depuis moins de 3 ans à la date de passation de l'examen, peuvent uniquement demander l'autorisation d'utiliser un dictionnaire bilingue pour les épreuves/évaluations suivantes :

Au BGT : - les épreuves anticipées de français (écrite et orale)

- les épreuves CCF du cycle terminal, les évaluations de remplacement en histoire-géographie-EMC

-selon les modalités du projet d'évaluation de l'établissement-

# GUIDE DE L'ÉVALUATION – LYCEE LA MERCI LITTORAL

## ANNEE DE SECONDE GENERALE - ANNEXE

Cette annexe présente les différentes caractéristiques de l'évaluation dans les matières de la classe de seconde générale et technologique pour l'année 2023 / 2024. C'est un outil indicatif modifiable en cours d'année, en cas de nécessité.

### ENSEIGNEMENTS COMMUNS

#### EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Une observation diagnostique est régulièrement réalisée.

Plusieurs évaluations par semestre : formative (coefficient 1) et sommative (coefficient 2)

**Sur le niveau seconde**, 3 évaluations sont programmées.

L'élève sera évalué en situation pratique, en travail de groupe et individuel

L'investissement dans l'activité, le respect des consignes, les progrès et les connaissances procédurales sont évalués sur un quart de la note.

Les évaluations critériées, supports pédagogiques et beaucoup d'autres informations relatives à l'enseignement des différentes disciplines sont consignées dans un Padlet dont le lien sera dès la rentrée envoyé aux élèves.

#### SCIENCES NUMERIQUES ET TECHNOLOGIE

- **La moyenne d'un semestre comprend au minimum 4 évaluations** aux formats variés : QCM, exposés, exercices d'applications, analyse documentaire, activités en salle informatique, projets, participation en classe ...
- La durée et le coefficient de l'évaluation seront définis en fonction du format choisi.
- Les résultats seront disponibles sur Ecole Directe.

#### FRANCAIS

**Evaluation diagnostique** : un test de positionnement national est organisé en début d'année. Ce test n'est pas noté.

**Sur le niveau de seconde**, toutes les évaluations préparent aux exercices du baccalauréat.

- **Chaque semestre**, il y aura des évaluations écrites de grammaire, un carnet de lecture et un devoir surveillé sur le commentaire de textes au premier semestre et sur la dissertation au second semestre.
- **Chaque semestre**, les élèves seront évalués oralement, individuellement ou en groupe.

Les résultats seront communiqués par des annotations sur les copies, des tableaux de compétences évaluées pour les exercices type BAC et des corrigés écrits.

## HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Au moins 4 évaluations seront réalisées lors de chaque semestre.

- **Au moins deux contrôles sur table** (coefficient 2).
- **D'autres exercices seront évalués** au cours de chaque semestre (coefficient 1). Ces exercices seront réalisés en classe ou à la maison. Certains travaux seront le fruit d'un travail collectif.

Les résultats seront communiqués aux élèves lors du rendu des évaluations. Les élèves et les parents pourront consulter les notes sur école directe.

## MATHEMATIQUES

### Evaluation diagnostique :

Un test de positionnement national est organisé en début d'année. Ce test n'est pas noté.

### Evaluations formatives :

Il s'agit d'évaluations intermédiaires en cours de chapitre. Elles sont constituées de devoirs en temps libre ou de devoirs en classe encadrés par le professeur (questions flash, qcm, travaux pratiques, individuels ou en groupe, ...)

Le total des coefficients des évaluations formatives sur l'ensemble d'un semestre sera plafonné à 1.

### Evaluations sommatives :

Il s'agit des devoirs surveillés en classe pouvant être de durées variables.

Le total des coefficients des évaluations sommatives sur l'ensemble d'un semestre sera égal à 4.

La communication avec les élèves et les familles sur les évaluations sera faite via l'annotation des copies et les corrigés écrits diffusés sur Ecole Directe.

## SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Plusieurs évaluations sont programmées par semestre :

- **Des évaluations de connaissances** sur les contenus de cours (coefficient 1)
- **Des évaluations intégrant la maîtrise des savoir-faire** (analyse de documents, construction argumentaire) (coefficient 2)
- **D'autres évaluations** sous la forme de QCM ou de participation au cours (coefficient 0.5)

Sur Ecole Directe, les attendus, les résultats et les corrections de chaque évaluation sont précisés.

Annotations individualisées sur les copies

## PHYSIQUE-CHIMIE

La moyenne d'un semestre prend en compte au minimum :

- **Trois évaluations sur les savoir-faire** (coefficient 2) prenant la forme d'un devoir sur table en classe visant à tester le plus largement les connaissances et les capacités exigibles sur les chapitres sélectionnés.
- **Trois évaluations de connaissances** (coefficient 1) pouvant prendre plusieurs formes : les compétences expérimentales, les QCM, analyses de documents, exposés, interrogations « flash »

Les résultats sont tout d'abord communiqués aux élèves puis enregistrés sur Ecole Directe.

Un retour sur les notions évaluées est effectué en classe et la correction est déposée sur Ecole Directe.

## SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Plusieurs évaluations sont programmées au cours de chaque semestre :

- **Diagnostique** : en début de chapitre (évaluation non annoncée), non obligatoire et non notée.
- **Formative** : lors de l'acquisition des notions avec utilisation d'outils (exemple : Kahoot)
- **Sommative** : annoncée, en fin de chapitre

Au moins 4 évaluations sommatives adossées aux compétences du BO (écrites et/ou orales) pendant le semestre. Le coefficient est en lien avec la durée de l'évaluation.

Pour la correction, annotation des copies + fiche de correction avec barème détaillé.

## LANGUES VIVANTES : ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL

Au minimum 4 activités langagières seront évaluées par semestre.

**Les évaluations sur les compétences langagières peuvent prendre plusieurs formes** : Compréhension Ecrite (CE) ou Orale (CO), d'Expression Ecrite (EE) ou Orale (EO) ou d'Expression Orale en Interaction (EOI)

**D'autres formes d'évaluation peuvent également être mises en place** : grammaire, vocabulaire, connaissances culturelles, QCM, participation ...

Les grilles d'évaluation sont publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 et adossées au CERCL (Cadre européen commun de référence pour les langues).

Le niveau attendu en fin de seconde pour la LVA est B1. Pour la LVB, on attend A2.

Les évaluations des activités langagières, ont un coefficient de 2. Les coefficients des autres évaluations varient de 0.5 à 1.

Pour un élève qui ne suivrait pas une Langue Vivante proposée au sein de l'établissement, nous attendons entre 2 et 4 évaluations par semestre.

Au retour des vacances de la Toussaint, une note temporaire de 0 sera attribuée à la première évaluation jusqu' à la présentation de celle-ci.

Si l'élève ne respecte pas le minimum de 2 évaluations, il se verra attribuer la note de 0 pour chaque évaluation manquante.

## ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ET SECTION

### OPTION THEATRE

L'option facultative Théâtre est fondée exclusivement sur la pratique théâtrale.

#### 1 évaluation minimum par trimestre/ semestre

##### 1er semestre :

L'évaluation a lieu de façon continue au cours des séances. Elle peut également se faire au cours de certaines séances-étapes grâce à une autoévaluation guidée par l'enseignant et un échange constructif entre l'élève et l'enseignant. Elle apprécie en particulier chez l'élève les compétences suivantes de façon globale :

- Engagement individuel,
- Capacités d'initiative,
- Esprit critique, Autonomie,
- Coopération au sein du groupe

##### 2e semestre :

L'évaluation a lieu de façon continue au cours des séances. Elle a également lieu en fin d'année scolaire au moment de la construction du projet collectif final et de sa représentation. Elle apprécie en particulier chez l'élève les compétences suivantes de façon plus fine :

- Proposer un exercice pour l'échauffement,
- Mener l'échauffement pour tout le groupe,
- Occuper l'espace,
- Engagement corporel,
- Regard et voix placés,
- Exprimer des émotions,
- Prendre en compte ses partenaires dans le jeu,
- Faire des propositions de jeu et/ou de mise en scène,
- Jouer devant un public en maîtrisant son appréhension,
- Prendre en compte les nouvelles propositions des élèves ou des enseignants pour faire évoluer son jeu,
- Texte maîtrisé,
- Capacité à jouer avec différents partenaires,
- Engagement au sein du groupe et dans le projet collectif

La communication des résultats se fait via les grilles d'auto-évaluation, grâce aux échanges avec l'enseignant et sur Ecole Directe.

### SECTION EUROPEENNE : HISTOIRE / ANGLAIS

Au minimum 3 activités langagières seront évaluées par semestre.

**Les évaluations en DNL** seront adossées à la compétence langagière : Expression Orale (coefficient 2)

**Pour la partie renforcement**, les évaluations sont adossées à la compétence langagière : Expression Orale, et sont renforcées par des exercices de grammaire et vocabulaire (coefficient 1).

Le niveau attendu en fin de **seconde** est B1.

## OPTION AVIRON MUSCULATION SAUVETAGE AQUATIQUE

Une observation diagnostique est régulièrement réalisée.

2 types d'évaluation : formative (coefficient 1) et sommative (coefficient 2).

3 évaluations par semestre.

**Premier semestre**, Aviron et sauvetage aquatique. **Deuxième semestre**, Aviron et musculation.

L'élève sera évalué en situation pratique et théorique, en travail individuel ou de groupe.

L'investissement dans l'activité, le respect des consignes, les progrès et les connaissances procédurales, sont évalués sur un quart de la note.

Les évaluations critériées, supports pédagogiques et beaucoup d'autres informations relatives à l'enseignement des différentes disciplines sont consignées dans un Padlet dont le lien sera dès la rentrée envoyé aux élèves.

## OPTION CHINOIS LVC

**Au minimum 2 activités langagières seront évaluées par semestre.**

Les évaluations sur les compétences langagières peuvent prendre plusieurs formes : Expression Ecrite (EE) ou Orale (EO) ou Expression Orale en Interaction (EOI)

D'autres formes d'évaluation peuvent également être mises en place : grammaire, vocabulaire, décomposition des caractères (maîtrise de l'écrit)

**Le niveau attendu fin seconde en LVC est A1.**

Les évaluations des activités langagières ont un coefficient de 1.5.

Les coefficients des autres évaluations varient de 0.5 à 1.

Si l'élève ne respecte pas le minimum de 2 évaluations, il se verra attribuer la note de 0 pour chaque évaluation manquante